

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN129

présenté par

M. Cubertafon, M. Blanchet, M. Bru, Mme Jacquier-Laforge, M. Lainé, Mme Lingemann,
Mme Poueyto et Mme Thillaye

ARTICLE 6

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« (en équivalents temps plein) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la première occurrence des mots « équivalents temps plein » ou ETP, qui sont également mentionnés dans le tableau qui suit.

Il n'est donc pas nécessaire d'alourdir le premier alinéa par une indication précisée par la suite.